

Vineuil, aux portes de Blois, est une commune dynamique engagée dans des projets ambitieux en écologie, services publics et cohésion sociale. Collectivité de proximité, elle valorise le travail en équipe et l'engagement au service des habitants.

Rattaché.e à la Responsable du service bâtiments, vous assurez le rôle suivant :

Vous intervenez sur l'ensemble du patrimoine communal pour assurer la maintenance, le dépannage, la mise en conformité et l'amélioration des installations électriques.
Votre expertise en électricité contribuera directement à la sécurité, à la maintenance et à la qualité des bâtiments publics, tout en vous permettant d'intervenir sur des missions variées en lien avec les autres services municipaux.

Au quotidien, vous assurez les missions suivantes :

ELECTRICITE – MAINTENANCE ET DEPANNAGE

- Assurer la maintenance préventive et corrective des installations électriques, en courants forts et faibles
- Diagnostiquer les pannes et dysfonctionnements, réaliser les réparations et remplacements des équipements défectueux
- Réaliser les travaux de câblage, de création ou de modification de circuits

CONTROLE ET MISE EN CONFORMITE

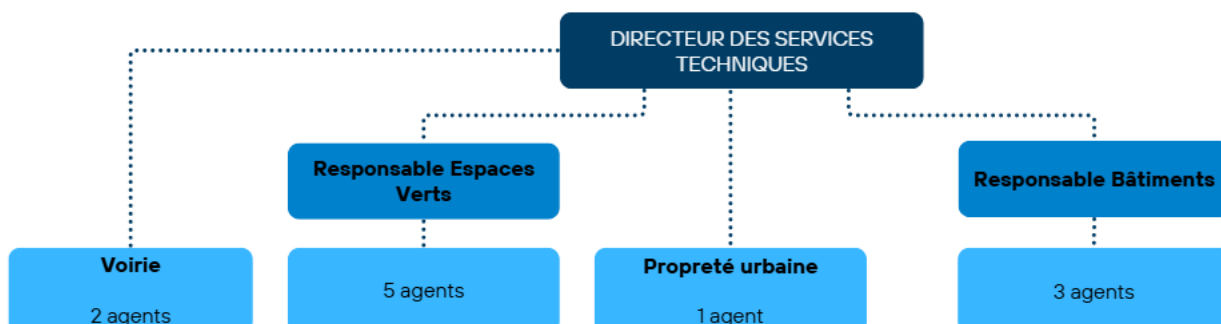
- Veiller à la conformité des installations électriques avec les normes et réglementations en vigueur
- Participer au suivi des contrôles réglementaires des installations et à la levée des réserves
- Proposer des améliorations permettant de renforcer la sécurité et la performance des installations

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BATIMENTS

- Participer aux travaux neufs, aux opérations de rénovation et aux aménagements des bâtiments communaux
- Intervenir ponctuellement dans d'autres corps d'état en appui des équipes techniques : plomberie, maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, etc.

MANIFESTATIONS – ASTREINTES ET SUIVIS

- Participer au montage et au démontage des installations nécessaires aux fêtes et manifestations communales, ainsi qu'au transport et à la mise en place du matériel, y compris ponctuellement les samedis, dimanches et jours fériés
- Participer aux astreintes du service
- Assurer le suivi des interventions réalisées par les entreprises extérieures, la gestion du matériel et des approvisionnements en lien avec les autres services municipaux



Diplômes : • Titulaire d'une formation dans le domaine de l'électricité : CAP/BEP électricien, BP installations électriques, Bac Pro électrotechnique ou diplôme équivalent Permis et habilitations : • Permis B • Habilitation électrique B1 B2 BR CB souhaitée • CACES plateforme élévatrice catégorie A et B apprécié Connaissances : • Expérience en électricité des bâtiments, maintenance et dépannage souhaitée • Maîtrise des techniques d'installations et de maintenance en électricité, en courants forts et faibles • Maîtrise des normes applicables aux installations électriques et aux bâtiments recevant du public Savoir-être : • Sens du service public et discrétion • Réactif face aux situations d'urgence • Rigueur dans l'application des normes et procédures de sécurité • Polyvalence avec un intérêt pour les différents métiers de la maintenance des bâtiments • Capacité à expliquer les consignes de sécurité et à travailler en équipe • Autonomie et capacité à prioriser Rémunération : • Rémunération brute mensuelle : 2 000 à 2 500 € selon profil et expérience (sur la base du traitement indiciaire des grades de catégorie C) • Prime brute annuelle : 1 069 €	Lieu d'intervention : Centre technique municipal, les espaces et bâtiments publics de la commune Conditions d'exercice : <u>Poste à temps complet</u> : 36h15 hebdomadaires – 7.5 jours de RTT annuels <u>Horaires :</u> Lundi au jeudi : 7h45–12h / 13h–16h30 Vendredi : 7h45-13h00 ou 11h45-17h00 (alternance chaque semaine) Congés estivaux : journée continue de 6h à 13h15 <u>Astreinte</u> : environ 6 fois par an, du jeudi au jeudi (forfait brut de 159,20 € par astreinte hors intervention – interventions rémunérées en heures supplémentaires) Équipement mis à disposition : • Poste informatique fixe et téléphone portable • Véhicule de service • EPI adaptés aux missions • Outillage polyvalent et performant Avantages : <u>Action sociale & accompagnement financier :</u> - CNAS (équivalent CE) - Participation sociale complémentaire : 42 € bruts par mois (22 € prévoyance + 20 € mutuelle) - Forfait mobilités durables : jusqu'à 300 € par an - Prise en charge à 75% de l'abonnement pour les frais de transport <u>Votre développement et bien-être au travail :</u> - Facilités pour bénéficier de formations qualifiantes (CACES, habilitations, AIPR, etc.) - Formations professionnelles en intra (SST, Incendie, etc.) - Pôle Qualité de Vie au Travail
--	---

Votre candidature est à adresser à Monsieur le Maire, soit par :

- Mail : ressources.humaines@vineuil41.fr
- Site Internet de la commune : www.vineuil41.fr/la-municipalite/offres-emplois/
- Voie postale : Hôtel de Ville – Rue de la République – 41350 VINEUIL

AVANT LE 1^{er} NOVEMBRE 2026

Les entretiens se dérouleront première quinzaine de novembre

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Responsable du service Bâtiments, Ludivine PELLETIER, par mail à ludivine.pelletier@vineuil41.fr ou par téléphone au 06 84 60 23 64